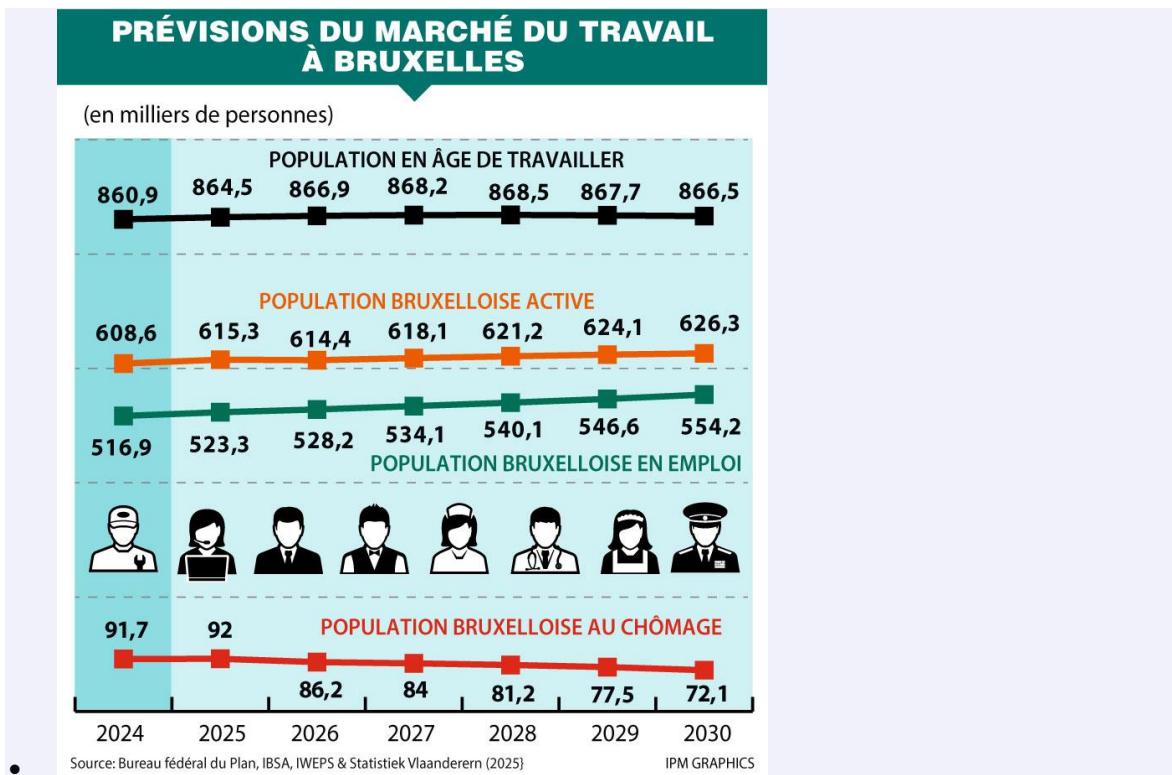


À Bruxelles, la baisse annoncée du nombre de fonctionnaires dès 2026 constituera une première depuis... 20 ans



Après un passage à vide en 2024, Bruxelles pourrait renouer avec la croissance de l'emploi à partir de 2026. Mais la baisse du chômage, attendue d'ici 2030, dépendra fortement des réformes fédérales et de la capacité de la région à créer des emplois durables.

Le marché du travail bruxellois traverse une période charnière. Après plusieurs années de forte croissance démographique et d'évolution positive de l'emploi, la capitale voit aujourd'hui sa population active ralentir et le chômage repartir légèrement à la hausse. Si davantage de Bruxellois travaillent qu'auparavant, la création d'emplois marque le pas et une partie de la population reste encore à l'écart du marché du travail, indique le Panorama socio-économique 2025 de l'Institut bruxellois de statistique et d'analyse (Ibsa).

Le marché du travail soutenu par la fonction publique pendant 20 ans

À partir de 2026, les créations d'emplois devraient progressivement se renforcer jusqu'en 2030. Entre 2026 et 2027, l'emploi intérieur bruxellois augmenterait en moyenne de 0,3 % par an, soit environ 2 400 travailleurs supplémentaires chaque année. Cette croissance viendrait surtout des secteurs des services marchands et de la santé et de l'action sociale, deux domaines en expansion.

En revanche, la fonction publique et l'enseignement, qui avaient largement soutenu l'emploi au cours des deux dernières décennies, commencerait à voir leurs effectifs diminuer dès 2026. Avec le gouvernement en affaires courantes et le budget sous douzièmes provisoires, les départs de fonctionnaires ne sont plus remplacés. Certains partis actifs dans les négociations bruxelloises souhaitent également tailler dans la fonction publique pour des mesures "*d'économies et d'efficacités des institutions*". Dans l'industrie, les pertes d'emplois reviendraient à un niveau plus habituel après le choc lié à la fermeture de l'usine Audi.

L'impact de la baisse de l'afflux de réfugiés ukrainiens

Après plusieurs années de croissance soutenue, la Région bruxelloise voit le nombre de ses habitants en âge de travailler augmenter plus lentement. En 2024, on en comptait un peu plus de 860 000, soit une hausse de 0,9 %, contre 1,7 % un an plus tôt. Ce ralentissement s'explique surtout par la diminution de l'afflux de réfugiés ukrainiens, qui avait temporairement gonflé les chiffres depuis 2022.

La tendance se poursuivra en 2025, avec une croissance encore plus faible (+ 0,4 %). Bruxelles reste toutefois un peu plus dynamique que la Wallonie (+ 0,0 %) et la Flandre (+ 0,3 %).

La population active, soit les personnes qui travaillent ou cherchent un emploi, atteint près de 610 000 Bruxellois en 2024. Elle a augmenté de 1,2 % cette année-là et devrait encore progresser de 1,1 % en 2025.

Cette évolution s'explique par plusieurs éléments. L'arrivée de réfugiés ukrainiens, bien que moins importante qu'avant, continue d'avoir un effet positif. Les 25 à 49 ans sont aussi plus nombreux à participer au marché du travail, tendance déjà amorcée avant la crise du Covid. Le changement des règles d'inscription au chômage pour les bénéficiaires du CPAS, qui prolonge

leur présence dans les registres d'Actiris, gonfle également le nombre d'actifs. Enfin, la hausse du travail étudiant, encouragée par l'augmentation du plafond d'heures autorisées de 475 à 600 heures par an, joue un rôle non négligeable.

Davantage de travailleurs

Malgré cela, la progression reste moins forte qu'en 2023 (+ 2,2 %). Le taux d'activité, soit la proportion d'actifs parmi les 15-64 ans, atteindrait 70,7 % en 2024 et 71,2 % en 2025, son plus haut niveau depuis 2014. Il reste toutefois inférieur à celui observé en Wallonie (environ 74 %) et en Flandre (environ 78 %), un écart lié au profil de Bruxelles, où les taux d'activité et d'emploi sont structurellement plus bas.

Le nombre de Bruxellois en emploi continue d'augmenter : + 0,8 % en 2024 et + 1,2 % en 2025, pour atteindre 517 000 travailleurs. C'est un record historique. Mais une part croissante de ces travailleurs exerce en dehors de la capitale. De plus en plus de Bruxellois deviennent navetteurs, trouvant un emploi en périphérie ou dans d'autres provinces.

Le taux d'emploi s'élève ainsi à 60 % en 2024 et 60,5 % en 2025, son niveau le plus haut depuis plus de quarante ans. Ces chiffres restent toutefois en dessous de ceux de la Wallonie (environ 65 %) et surtout de la Flandre (environ 75 %).

Stabilisation du chômage

Après plusieurs années de recul, le chômage bruxellois est reparti à la hausse en 2024 (+ 3 %), avant de se stabiliser en 2025 (+ 0,3 %). La région compte aujourd'hui environ 92 000 demandeurs d'emploi. Le taux de chômage s'établit à 15,1 % en 2024 et 15 % en 2025, contre 14,8 % un an plus tôt.

Concrètement, sur 100 Bruxellois, 69 sont en âge de travailler, 49 sont actifs et 42 ont un emploi. Les 7 restants sont au chômage. En résumé, 42 Bruxellois sur 100 travaillent — un chiffre record, mais encore loin des niveaux flamands.

Bruxelles la plus touchée par le chômage

En 2025, la Région de Bruxelles-Capitale reste la plus touchée par le chômage. Son taux atteint 15 %, contre 14,3 % en Wallonie et 6 % en Flandre.

Les chiffres d'Actiris précisent le profil des chercheurs d'emploi : 44 % détiennent un diplôme étranger non reconnu, 44 % ne perçoivent aucune allocation et 46 % sont au chômage depuis plus de deux ans. Le chômage de longue durée reste donc un problème structurel dans la région.

La réforme fédérale visant à limiter dans le temps des allocations de chômage et la responsabilisation accrue des CPAS et des mutuelles devraient modifier le profil du marché du travail dans les années à venir. Dès 2026, ces mesures pourraient faire reculer le chômage, non

seulement parce que certaines personnes retrouveront un emploi, mais aussi parce que d'autres sortiront des statistiques après la fin de leur droit aux allocations.

Selon les projections, le taux de chômage bruxellois pourrait descendre à 11,5 % d'ici 2030, un niveau historiquement bas, même s'il restera supérieur à celui de la Flandre (4,8 %).

Jérémy Zysberg